

## Axe 1. - Soutenir les politiques culturelles et favoriser leur accès

| Thématiques   | Chantiers à poursuivre ou à suivre  | Réformes interministérielles | Nouvelles priorités   |
|---|---|------------------------------|---|
| Moderniser les politiques culturelles   | Suivi de la mise en œuvre de la loi LCAP et de ses textes d'application       |                              | Définition de trois stratégies ministérielles (recherche, numérique et international)   |
| Renforcer le pilotage et la coordination des politiques culturelles                                       |   |                              | Evolution du rôle du secrétariat général notamment en matière de promotion de l'innovation  |
| Améliorer les modalités d'accueil des publics dans le cadre de la réflexion sur le musée du XXIème siècle | Définition du cadre d'accueil des publics scolaires et éloignés de la culture |                              | <p>Réflexions sur les modalités d'accès, d'ouverture des musées et l'hyperfréquentation</p> <p>Mise en œuvre d'une politique de sûreté et de sécurité des publics, des personnels et des œuvres</p> |

## Axe 2. - Définir et anticiper les besoins du ministère au regard de l'évolution de ses missions

| Thématiques   | Chantiers à poursuivre ou à suivre   | Réformes interministérielles  | Nouvelles priorités   |
|---|--|---|---|
| Mettre en place au sein du MCC une gestion prévisionnelle des ressources humaines | Définition d'un cadre méthodologique   |   | <p>Examen des filières "recherche" (incluant notamment les métiers de l'archéologie) et "enseignement" en 2016</p> <p>Reflexion sur l'avenir des métiers de la surveillance et évolution du régime des heures dites "mécénat"</p> |
| Améliorer les carrières des agents et renover le cadre indemnitaire               | Evolution des filières "enseignement" (ENSA), "métiers d'art" et "administrative"                                    | Poursuite de la mise en œuvre du RIFSEEP et de la réduction des écarts au sein du MCC et avec les autres ministères | Evolution de la filière "enseignement" (ENSart)   |
| Sécuriser le recours aux contractuels   | Révision de la liste des emplois inscrits sur le décret-liste en 2016 et mise en œuvre de l'accord du 8 juillet 2015 | Poursuite du dispositif "Sauvadet"  |   |
| Favoriser l'ouverture des recrutements  |  | Obtention des labels "égalité" et "diversité" en 2016   | Elaboration d'un guide d'accueil pour les emplois d'avenir et les apprentis   |

## Axe 3. - Promouvoir la qualité de vie au travail et hors du travail

| Thématiques  | Chantiers à poursuivre ou à suivre  | Réformes interministérielles  | Nouvelles priorités   |
|--|---|---|---|
| Poursuivre l'engagement du ministère en matière de responsabilité sociale, sociétale et environnementale (RSO) | Application de la charte sociale du ministère en 2016   |   | Définition d'une stratégie RSO  |
| Améliorer les conditions de travail des agents en développant une culture de prévention des risques            | Elaboration d'un guide sur la prévention de l'inaptitude et le maintien dans l'emploi en 2016   | Mise en œuvre et accompagnement de la réforme territoriale avec notamment la rédaction et la diffusion d'un plan RH de la réforme au 1er trimestre 2016 |   |
| Faciliter la conciliation vie professionnelle / vie personnelle  |   | Mise en œuvre du don de congés et élaboration du cadre d'emploi ministériel du recours au télétravail   | Négociation sur la protection sociale complémentaire et, en particulier, son volet "prévoyance" |
| Renforcer l'exercice syndical et la qualité du dialogue social   | Elaboration d'une décision fixant les modalités de recours aux TIC par les OS et d'une note précisant les droits et moyens des représentants du personnel | Evolution du déroulement de carrière des mandatés syndicaux   | Elaboration d'une note de cadrage sur le fonctionnement des instances au 1er semestre 2016      |

## Axe 4. - Optimiser la politique immobilière du ministère

| Thématiques   | Chantiers à poursuivre ou à suivre  | Réformes interministérielles                       | Nouvelles priorités   |
|---|---|--|---|
| Définir une stratégie immobilière permettant l'exercice de nos missions | Mise en œuvre de la décision du Gouvernement pour les services de l'administration centrale | Achèvement de la réforme des logements de fonction | Reflexion sur l'implantation géographique des services déconcentrés                                 |
| Professionaliser la fonction immobilière du ministère                   |   |  | Valorisation des filières "Bâtiments de France" et "maintenance" dans l'accompagnement des services |